



Waterhouse

La richesse de l'expérience

Fondation de dons particuliers

AVRIL 2010



Il s'agit d'un moyen

simple et efficace de soutenir

les causes qui sont importantes pour vous.

La Fondation de dons particuliers reçoit un généreux legs

Le conseiller financier Frank Helt était là pour aider son ami Mischa Weisz lorsque ce dernier a appris, en 2007, qu'il souffrait d'un cancer du pancréas en phase terminale. Frank, qui est vice-président et gestionnaire de portefeuille du groupe Conseils de placement privés TD Waterhouse à Hamilton, en Ontario, fait souvent bien plus qu'aider ses clients à gérer leurs placements. Et de fait, il tenait à faire tout ce qu'il pouvait pour aider Mischa durant sa maladie. Le parcours de vie de Mischa, un millionnaire parti de rien, est digne d'un film. Alors qu'il était prestataire d'assurance-emploi et qu'il vivait seul avec ses deux enfants dans un logement subventionné de Hamilton, Mischa a réussi à fonder TNS Smart Network Inc., une société dont le mandat est de traiter les retraits effectués dans plus de 13 000 guichets automatiques privés au Canada, installés dans des endroits comme les stations-service, les boutiques et les casinos.

Lorsque sa santé s'est mise à se détériorer, Mischa a vendu son entreprise et, avec l'aide de Frank, a commencé à mettre de l'ordre dans ses affaires. Mischa tenait à élaborer un plan successoral global qui allait d'abord permettre de subvenir aux besoins de sa famille, mais aussi de venir en aide à des organismes de bienfaisance. Il a légué 500 000 \$ au YMCA de Hamilton pour financer ses programmes communautaires d'action sociale destinés aux enfants. Le choix du YMCA s'est imposé de lui-même, car Mischa voulait remercier l'organisme non seulement pour l'influence qu'il a eue sur lui pendant son enfance, mais aussi pour ses programmes qui ont procuré d'énormes bienfaits à ses enfants pendant qu'il éprouvait des difficultés comme père de famille monoparentale.

Il a également fait don de 500 000 \$ au Centre de cancérologie Juravinski où il a été traité. Ce don a permis à l'organisme de faire l'acquisition du premier robot médical Cyberknife implanté en Ontario pour le traitement par radiothérapie des patients atteints de cancer. Cet appareil informatisé produit des rayons laser qui ciblent les tumeurs profondes et les détruisent.



Frank Helt, Conseils de placement privés TD Waterhouse (à gauche) en compagnie de son client et ami Mischa Weisz (à droite), un an avant son décès

Cette nouvelle technologie offre un niveau de précision inégalé pour certains patients atteints de cancer, particulièrement ceux qui ont des tumeurs considérées comme inopérables ou complexes d'un point de vue chirurgical. Mischa aurait souhaité avoir accès à cette technologie, mais lorsqu'on lui a appris qu'il n'en avait plus pour longtemps, il s'est simplement efforcé d'en faire bénéficier les prochains patients. Mischa a également légué 250 000 \$ à l'organisme Woodview Children's Mental Health and Autism Services pour la création du Mischa Weisz Centre for Autism Services, un centre unique qui offrira des services aux enfants, aux jeunes et aux adultes de la ville de Hamilton qui sont aux prises avec l'autisme. Le reliquat de sa succession, soit plus de deux millions de dollars, a été confié à la Fondation de dons particuliers (FDP) sous forme de fonds de dotation pour que son œuvre auprès des causes qui lui tenaient à cœur se perpétue.

Suite à la page 4



Des dons de bienfaisance pour alléger son fardeau fiscal

Même si le budget fédéral déposé en mars dernier ne contenait aucune nouvelle mesure fiscale incitative pour les dons versés à des organismes de bienfaisance, il semble que la générosité des Canadiennes et des Canadiens ne connaisse pas de limite. En effet, le tremblement de terre ayant dévasté Haïti a suscité un prodigieux élan de générosité au pays. Si l'on calcule les dons versés à Haïti sur la base d'une formule per capita, le Canada est de loin le pays s'étant montré le plus généreux, ce dont nous pouvons tous être fiers. De plus, certaines personnes ayant fait un don à la FDP ont choisi de verser quelques-unes de leurs subventions de 2010 à l'un des organismes d'aide humanitaire en poste en Haïti. La FDP a l'avantage de vous offrir la possibilité de modifier chaque année les destinataires de vos dons afin pouvoir venir en aide à des organismes de bienfaisance qui ont à répondre à des besoins ponctuels et imprévus.

Même s'il est trop tard pour modifier votre facture fiscale pour l'année d'imposition 2009, il n'est jamais trop tard pour commencer à planifier pour l'année en cours. Les dons de bienfaisance ne sont bien sûr qu'un des nombreux moyens permettant d'alléger votre fardeau fiscal. Voici d'ailleurs quelques conseils à cet égard :

Conseil n° 1

Si vous détenez des titres cotés en bourse dont la valeur a augmenté, vous avez tout intérêt à faire don de vos titres eux-mêmes plutôt que du produit de leur vente. Ce faisant, vous recevrez un reçu d'impôt au montant de la valeur marchande de vos titres et n'aurez pas d'impôt à payer sur le gain en capital.

Conseil n° 2

Si vous possédez des titres cotés en bourse détenus par l'intermédiaire d'une société, les avantages liés à un don sont encore plus considérables. En plus d'obtenir un reçu d'impôt pour la valeur marchande totale du don et d'éliminer les gains en capital, la TOTALITÉ des gains en capital que vous venez d'éviter seront portés au crédit du compte de dividende en capital de votre société, duquel vous pourrez prélever des sommes nettes d'impôt.

Conseil n° 3

Si vous exercez des options d'achat d'actions et donnez les actions dans les 30 jours de la même année civile, vous éliminez l'impôt sur le revenu d'emploi. Communiquez avec nous pour obtenir de nouveaux renseignements de l'Agence du revenu du Canada (ARC) concernant les stratégies relatives à l'exercice des options d'achat d'actions sans numéraire.

Conseil n° 4

Ne gaspillez pas les crédits d'impôt! Plusieurs personnes lèguent des montants substantiels à des organismes de bienfaisance, mais oublient que ces dons admissibles à un crédit d'impôt au cours de l'année du décès sont assujettis à des limites (100 % du revenu net au cours de l'année du décès et 100 % du revenu net au cours de l'année qui précède le décès). Il serait peut-être avantageux d'effectuer certains dons de votre vivant pour réduire les montants versés à l'ARC et optimiser les sommes destinées à la famille, aux amis et aux organismes de bienfaisance.

Conseil n° 5

Si vous en avez assez de payer de l'impôt sur le montant minimal que vous devez retirer de votre FERR, songez à en faire don. Les économies d'impôt que ce don vous permettra de réaliser compenseront l'impôt exigé sur le revenu FERR. Et si vous vivez en Alberta, vos économies d'impôt seront supérieures à l'impôt exigé sur versement FERR (pour les dons de plus de 200 \$).

Pour obtenir de plus amples détails sur l'une des stratégies énoncées ci-dessus, veuillez communiquer avec moi à l'adresse joanne.ryan@td.com.



La Fondation TD des amis de l'environnement célèbre son 20^e anniversaire

Cette année, les anniversaires sont décidément au goût du jour. À preuve, après que la FDP ait célébré son cinquième anniversaire à titre de premier programme de fonds de bienfaisance offert par une institution financière au Canada l'automne dernier, c'est maintenant au tour de la Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD) de célébrer son 20^e anniversaire. Mary Desjardins, directrice générale de la FAE TD, a accepté de nous brosser un portrait sommaire de la Fondation.



Mary Desjardins, directrice générale de la Fondation TD des amis de l'environnement

La Fondation TD des amis de l'environnement est une organisation nationale à vocation environnementale qui assure le financement de projets locaux à l'échelle du Canada. Depuis 1990, la Fondation a versé plus de 50 millions de dollars à près de 20 000 projets.

La Fondation accorde son soutien financier à un vaste éventail d'initiatives environnementales, notamment à la plantation d'arbres, à l'éducation des jeunes, à la restauration de la faune, à la conservation des terres humides et à la protection des espèces en péril.

Même si le Groupe Financier Banque TD verse un million de dollars chaque année à la Fondation, la plupart du financement provient de donateurs individuels. Étant donné que le Groupe Financier Banque TD s'acquitte des coûts d'administration de la Fondation, chaque dollar de don est entièrement investi dans des projets environnementaux.

La Fondation TD des amis de l'environnement jouit d'une structure unique composée de 90 sections locales au Canada, qui se concentrent chacune sur des projets locaux. Les dons recueillis servent à financer les projets des collectivités où ils ont été donnés et c'est dans ce souci d'investissement local que se déroule le processus de prise de décision. Chaque section a son propre comité consultatif, formé de résidents de la collectivité, chargé de procéder à l'examen des demandes de financement et d'émettre des recommandations à cet effet.



Le magnifique marais Wascana a servi de lieu d'enseignement à de jeunes environmentalistes de la Saskatchewan.

Les comités consultatifs sont toujours en quête de nouveaux membres. C'est un formidable moyen de s'engager dans sa collectivité et de faire une différence dans son entourage immédiat.

Pour plus de renseignements sur la Fondation TD des amis de l'environnement, notamment pour savoir comment faire un don ou s'engager dans sa collectivité, consultez le site www.fef.td.com ou communiquez avec Mary Desjardins au 416-308-5372 ou à l'adresse mary.desjardins@td.com.

Causeries au coin du feu

Saviez-vous que le Groupe Financier Banque TD est l'une des principales sociétés donatrices au Canada? En 2009, l'entreprise a versé plus de 36 millions de dollars en don, soit 1,3 % de son bénéfice net. Pour s'assurer que les dons sont bien investis, les organismes de bienfaisance auxquels du financement est accordé sont toujours sélectionnés à la lumière d'une série de réflexions, de recherches et d'analyses.

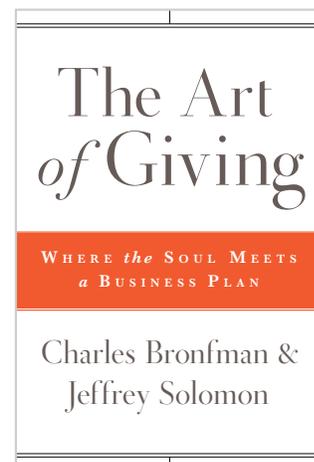
Scott Mullin, vice-président des Relations gouvernementales et communautaires, anime des causeries au coin du feu au cours desquelles il discute des intéressants projets financés par le Groupe Financier Banque TD et de la façon dont l'entreprise évalue si le projet mérite d'être financé. À l'occasion de l'une de ces causeries organisées l'an dernier à Ottawa, les donateurs de la FDP ont qualifié l'entretien avec Scott Mullin de « savoureux, instructif et spontané ».

Les causeries au coin du feu avec Scott ont lieu sur demande partout au pays, alors si l'activité vous intéresse, n'oubliez pas de nous en informer. Envoyez un courriel à joanne.ryan@td.com.



Suggestion de lecture

Nous vous recommandons de lire l'ouvrage sur les dons stratégiques intitulé *The Art of Giving*, écrit par Charles Bronfman et Jeffrey Solomon. Dans ce guide complet, Charles Bronfman, philanthrope de renommée mondiale, et Jeffrey Solomon, expert et chef de file dans le secteur sans but lucratif, expliquent aux donateurs actuels et éventuels comment devenir des philanthropes aguerris et efficaces. Grâce aux conseils honnêtes et clairs qu'il contient, ce livre permet à quiconque de voir en la philanthropie un engagement d'entreprise de même qu'un processus empreint d'émotions. Le livre *The Art of Giving* révèle comment l'acte de donner est avantageux non seulement pour le bénéficiaire, mais aussi pour le donateur.



Relatez votre expérience

Nous aimerions connaître votre expérience de philanthropie. Faites-nous-la parvenir et nous inscrirons votre nom sur un bulletin de participation pour le tirage d'un exemplaire du livre *The Art of Giving*.

Suite de la page 1

La Fondation de dons particuliers reçoit un généreux legs

Mischa s'est battu avec acharnement contre le cancer et a réussi à vivre près de 20 mois de plus que ce qu'on lui avait dit. Il croit fermement qu'au cours de son existence, chacun a le devoir d'accomplir des choses significatives et d'aider la société d'une façon qui restera gravée dans la mémoire collective. Il a certes prêché par l'exemple en donnant généreusement à la FDP. Il s'est ainsi assuré que des fonds allaient être versés, année après année, aux causes qui lui tenaient à cœur et que ses proches allaient avoir un important rôle à jouer dans la méthode d'attribution des fonds. L'héritage qu'il laisse derrière lui peut se résumer en ces termes, qu'il a soigneusement choisis, et qui sont inscrits sur sa pierre tombale : « As long as my name is spoken, I will still be alive. » (Traduction libre : Tant que l'on prononcera mon nom, je vivrai.)



Photo : ©Greg Pacek

N'hésitez pas à me faire part de vos questions et de vos commentaires, par courriel à joanne.ryan@td.com ou par téléphone au **1-866-866-5166**.

Jo-Anne Ryan

*Vice-présidente, Services des conseils philanthropiques, TD Waterhouse Canada Inc.,
et directrice générale, Fondation de dons particuliers*

www.tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers

Les renseignements contenus dans ce bulletin ne sont fournis qu'à titre informatif. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables, mais nous ne pouvons garantir ni leur exactitude ni leur exhaustivité. Ces renseignements ne fournissent pas de conseils financiers, juridiques ou fiscaux, ni de conseils en placement. TD Waterhouse Canada Inc., La Banque Toronto-Dominion, les membres de son groupe et ses entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou des omissions relativement à ces renseignements ni des pertes ou dommages subis.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, TD Waterhouse ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que TD Waterhouse met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. TD Waterhouse ne sera tenue responsable d'aucune réclamation, d'aucune perte ni d'aucun dommage découlant de leur achat ou utilisation.

La Fondation de dons particuliers est offerte par l'intermédiaire de TD Waterhouse. TD Waterhouse est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. – membre du FCPE. TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.